



Collège Francine Fromond Fresnes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE CLASSE DE 5^{ème} A - 1er trimestre

Fresnes, le 01/12/14

Etaient présents

Mme. Van Ronteghem, principale du collège.

M Verdeille (EPS, professeur principal)

Mme Lemonnier (SVT)

Mme Buigues (Latin)

M Bascou (Techno.)

Mme Boudjéma (Français)

Mme Nardelli (Arts Plastiques)

M Ongaretti (Mathématiques)

Etaient absents :

Mme Haddad (Vie scolaire)

Mme Clamy (Anglais)

M Engammare (Histoire - Géo)

Mme Duroy (Physique-Chimie)

Délégués des élèves :

Benjamin Akriche

Sisleya Seguin

Délégués des parents d'élèves :

Mme Kina - FCPE.

M Bénard - API

Classe de 18 élèves.

Avis des professeurs :

M. Verdeille (Professeur principal). Petite classe (18). Ambiance calme et propice au travail. 9 bons élèves .5 élèves aux résultats convenables qui s'amélioreront avec plus de travail à la maison, 4 élèves avec des résultats inquiétants (dont 3 avec également des soucis de comportement).

Mme Lemonnier classe très agréable. 2 élèves inquiétants.

M Ongaretti nuancé, il peut y avoir des bavardages qui peuvent perturber le travail. Mais élèves sérieux.

Mme Buigues (5A+5C). Sur les 9 élèves de 5A, 2 ont des résultats en retrait. Voir si tous les

élèves ont intérêt à continuer l'option.

Les délégués des élèves :

RAS

Représentants des parents d'élèves :

Y a t il eu des commissions de discipline ? Non

Y a t il eu des absences longues de professeurs non remplacées ? Non.

Bilan du conseil de classe :

Les résultats des élèves ont été étudiés au cas par cas.

- félicitations : 6
- encouragements :
- compliments : 3
- mise en garde de travail : 2
- mise en garde de conduite :
- avertissement de travail : 1
- avertissement de conduite : 2

Note des parents d'élèves : Contrairement à une mise en garde, un avertissement de conduite est une sanction disciplinaire. Il est prononcé par le président du conseil de classe, en l'occurrence le chef d'établissement, après avoir écouté chaque participant et examiné le comportement de l'élève. Les parents ont la possibilité de s'entretenir avec le chef d'établissement, sur les faits qui ont motivé sa décision. L'avertissement ne doit pas figurer sur le bulletin trimestriel

Moyenne en français : 12,1	Moyenne en S.V.T. : 12,8
Moyenne en maths : 12,5	Moyenne en technologie : 14,7
Moyenne en histoire-géo: 12,6	Moyenne en musique : 16,8
Moyenne en anglais : 11,1	Moyenne en arts plastiques: 15,6
Moyenne en E.P.S. : 15,7	Moyenne en Physique-Chimie : 14,3
Moyenne en Latin : 14	

Moyenne générale : 13,6

Vos représentants FCPE sont à votre écoute sur leur boîte : fcpe.fromond@gmail.com

Vos représentants API sont à votre écoute sur leur boîte : fromond@apifresnes94.fr